

Source : <http://www.sortirdunucleaire.org/Lourde-condamnation-d-un-militant-anti-CIGEO-un>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Lourde condamnation d'un militant anti-CIGÉO : un pas de plus dans la criminalisation du mouvement contre l'enfouissement des déchets radioactifs**

30 janvier 2018

Lourde condamnation d'un militant anti-CIGÉO : un pas de plus dans la criminalisation du mouvement contre l'enfouissement des déchets radioactifs

Aujourd'hui, le tribunal de Bar-le-Duc a rendu son verdict concernant un militant poursuivi pour rébellion et refus de prélèvement lors de la perquisition de la Maison de la Résistance à Bure, le 20 septembre 2017. Alors que le procureur de la République avait plaidé la relaxe concernant la rébellion, le militant écope d'un mois de prison ferme.

Nous dénonçons avec vigueur cette criminalisation du mouvement antinucléaire et de la lutte contre le projet Cigéo. Par cette condamnation démesurée, la "Justice" cherche-t-elle à inhiber tout un mouvement citoyen qui remet en question de grands projets comportant des risques certains (technologiques, financiers et sociaux) ? C'est en effet la première fois qu'un jugement si sévère est rendu à l'encontre d'un opposant à la poubelle nucléaire de Bure...

Depuis de nombreux mois, les militants sont systématiquement arrêtés pour des contrôles d'identité, leurs véhicules et leurs habitations fouillés, leurs faits et gestes traqués, dans le but de verrouiller toute opposition... Il s'agit là d'un système de répression organisé, protégé par les autorités alors même que la Justice et les instances compétentes ont donné raison aux opposants à Cigéo, à plusieurs reprises en condamnant l'ANDRA pour [des débuts illégaux de travaux en vue de l'enfouissement](#), ou en [confirmant la dangerosité du projet](#) !

D'autres procès de militants auront bientôt lieu, notamment le 13 février prochain. Nous appelons à soutenir les prévenus lors [de rassemblements devant le tribunal](#).

